

# NAGEZ NATURE 2017

NATATION EAU LIBRE EN MILIEU NATUREL POUR TOUS

Samedi 2 septembre | Étang de Boulet, Feins (35)



1€  
par nageur aux  
associations  
de protection  
de la Nature

Challenge  
ENTREPRISE

f Occ Natation Triathlon

  
natation-triathlon  
Cesson-Sévigné  
Pays de Chateaugiron

**500 m** : Pass'compétition FFN (10h30)

**1 km** : Epreuve Grand Public et Challenge Entreprise (11h15)

**2,5 km** : Epreuve de la Coupe de France FFN (13h30)

**5 km** : Epreuve des Coupe de France FFN et Coupe de Bretagne (15h00)

Renseignements : [www.occnatation.fr](http://www.occnatation.fr)



le Panier des Champs

Crédit Mutuel de Bretagne



imagi:c



# NAGEZ NATURE 2017 RÈGLEMENT



**Sur chaque épreuve, il y aura un podium scratch** (toutes catégories confondues) composé des 3 meilleurs hommes et des 3 meilleures dames, ainsi qu'un ou plusieurs podium par catégorie d'âge, conformément au règlement FFN eau libre, suivant le tableau ci-après :

Epreuves		Horaires		Récompenses par catégorie aux 3 premiers Dames et Messieurs						Tarifs	
Dist.	Type d'épreuve	Briefing	Départ	Avenir 10 ans et moins 2007 et après	Jeunes 11-13 ans 2004 à 2006	Juniors 14-19 ans 1998 à 2003	Seniors 20-29 ans 1987 à 1997	Maîtres 1 30-44 ans 1973 à 1986	Maîtres 2 45 ans + 1972 et avant	Licencié FFN	Non licencié FFN
500 m	Pass'compétition FFN	10h30	11h00	x						5€	12€
1 km	Epreuve Grand Public Challenge Entreprise Coupe de Bretagne jeunes	11h15	11h45		x	x	x	x	x	10€	16€
2,5 km	Coupe de France FFN	13h30	14h00		x	x	x	x	x	17€	25€
5 km	Coupe de France FFN Coupe de Bretagne	15h00	15h30			x	x	x	x	17€	25€

**Les adhérents à l'OCC natation-triathlon payent demi-tarif.**

## Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes sur le site d'inscription en ligne de la FFN (<http://www.eaulibreffn.fr/evenements>) du 1<sup>er</sup> juin 2017 jusqu'au 28 août 2017 minuit. L'engagement sur place est possible (maximum 1h30 avant départ) avec une majoration de l'inscription de 5€.

Une pièce d'identité devra être présentée impérativement le jour de l'épreuve lors du retrait du bonnet.

## Combinaisons

Selon la température de l'eau, les nageurs peuvent avoir ou non la possibilité de revêtir une combinaison isotherme de natation ou de type triathlon destinée à le protéger du froid mais aussi à lui assurer une réserve de flottabilité en cas de défaillance selon la réglementation FFN.

- » La combinaison est obligatoire entre 14°C et 17,9°C,
- » La combinaison est optionnelle, au choix du nageur, entre 18°C et 19,9°C,
- » La combinaison n'est pas autorisée au-dessus de 20°C.

Les participants nageant avec une combinaison au-dessus de 20°C pourront participer mais ne seront pas classés,

» Enfin, pour éviter tout risque d'hyperthermie, la combinaison est strictement interdite au dessus de 24°C.

## Récompenses

Des coupes, médailles, lots et primes seront attribués selon les distances et les classements. Ces récompenses ne seront remises qu'aux sportifs présents lors des cérémonies protocolaires.

### Primes pour les nageurs et nageuses respectant le règlement FINA :

#### Pour le 5 km

1<sup>er</sup> : 80 €, 2<sup>e</sup> : 40 €, 3<sup>e</sup> : 25 €

#### Pour le 2,5 km

1<sup>er</sup> : 40 €, 2<sup>e</sup> : 30 €, 3<sup>e</sup> : 25 €

### Challenge des Entreprises sur le 1 km

Récompenses selon le cumul des places des 3 meilleur(e)s femmes ou hommes d'une même entreprise (en se basant sur les classements au scratch féminin et masculin).

## Un engagement pour la protection de la Nature en Bretagne

1 € par nageur sera reversé comme don aux associations de protection de la Nature "Bretagne Vivante" et "Eau et Rivières de Bretagne".

Organisateur d'un évènement sportif dans un milieu classé Natura 2000, l'OCC Natation-Triathlon a initié depuis 2015 un partenariat avec les deux principales associations bretonnes de protection de la Nature. Ce partenariat constitue plus largement une forme d'engagement citoyen pour sensibiliser les nageurs d'Eau Libre à la nécessaire préservation des milieux aquatiques utilisés en Bretagne et en France pour leur plaisir.

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la manifestation Nagez Nature auquel il s'engage à se conformer (règlement sur [www.occnatation.fr](http://www.occnatation.fr))